

Compte rendu conseil municipal du 15 janvier 2019

Présents : Rémi PAPOT, Patricia CHOLLET, Florent SOUCHARD, Maryse BERGEON, Dominique PAYET, Jean-Louis BARREAU, Jean-Claude SABOUREAU, Isabelle DUPUIS, Karine MORIN, Michel ALLIER, Sylvie VALADE, Francis BOURDON, Patrick MARAIS,

Représentée: Béatrice DOCHE a donné pouvoir à Isabelle DUPUIS.

Absent : Alex BESSAC

Secrétaire de séance : Sylvie VALADE.

1. Approbation du procès-verbal du 11 décembre 2018

Le procès-verbal est approuvé à la majorité

2. Délibération sur autorisation de dépenses en section investissement

Monsieur le maire invite à approuver l'autorisation de dépenses au titre du budget 2019 à hauteur de 25% soit 75 964.79 € pour le budget principal et 19 272.79 € pour le budget du grand pré. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à engager ces sommes, avant le vote du budget.

3. Délibération sur vente véhicule utilitaire

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de vendre le camion FORD TRANSIT pour la somme de 100 € et autorise Monsieur le maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

4. Délibération sur rapport de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)

Après avoir pris connaissance du rapport d'évaluation des transferts de charges tel qu'établi par la CLECT lors de sa séance du 05 décembre 2018 et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve le rapport de la CLECT ainsi que les nouveaux montants d'attributions de compensations. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

5. Délibération sur la protection sociale complémentaire volet prévoyance pour les agents.

Monsieur le maire propose de se joindre à la procédure de mise en concurrence, pour la passation de la convention de participation volet prévoyance que le Centre de Gestion va engager en 2019.

Monsieur le maire propose de fixer le montant unitaire de participation de la collectivité à compter du 1er janvier 2020, à 10 euros par agent et par mois (sauf si sa cotisation est moindre, auquel cas ce serait une participation à concurrence de sa cotisation) dans l'attente de l'avis du comité technique. Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte lesdites propositions.

6. Délibération sur convention de formation et d'assistance du personnel à l'utilisation d'un site informatique entre le CDG79 (Centre de Gestion 79) et la commune.

Monsieur le maire présente la convention de formation et d'assistance du personnel à l'utilisation du service informatique du CDG et informe de l'augmentation des tarifs. Monsieur le maire propose de reconduire la convention pour l'année 2019. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à signer la présente convention.

7. Réaménagement-extension mairie : présentation du projet de cahier des charges

Pour répondre à la loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », les collectivités ont l'obligation de rendre accessible leurs établissements recevant du public. A ce titre, la commune de Saivres doit rendre la mairie accessible à tous, Monsieur le maire présente l'avant-projet de réaménagement-extension de celle-ci.

Monsieur le maire demande aux membres du conseil municipal s'ils souhaitent engager des travaux de réaménagement-extension de la mairie. A la majorité les membres du conseil municipal l'approuvent. Afin d'avancer sur ce dossier, une commission est créée.

8. Informations diverses

- Travaux de sécurisation de l'école : la porte, équipée d'une vidéo, sera mise en service jeudi 17/01/2019.
- Travaux de voirie à VIX prévus début février
- Remerciement du club de cyclo de NANTEUIL pour l'accueil à l'occasion du téléthon
- Commission travaux à prévoir un samedi après-midi à la fin du mois
- Monsieur le maire signale que 6 personnes du bourg sont venues se plaindre la semaine dernière de ne pas avoir reçu l'invitation pour les vœux avant la date limite d'inscription fixée au lundi 7 janvier. Monsieur le maire s'adresse à Dominique PAYET qui conteste ces faits.

9. Questions orales

- Francis BOURDON demande comment va s'organiser le Grand Débat. Monsieur le maire répond qu'il attend des consignes de la préfecture. La lettre du Président sera affichée sur le panneau extérieur.
- Nécessité de combler des nids de poules route du Chambon
- Travaux de lamier : Un conseiller informe les membres du conseil que l'entreprise ne respecte pas le code de la route : le gyrophare du tracteur n'a pas été mis en marche lors de l'élagage. La sécurité de la circulation routière n'est pas respectée. La co-activité implique un plan de prévention pour le personnel communal.
- Toujours le problème de la dispersion des poubelles, particulièrement dans les villages de Vix et La Briaudière, les habitants ne respectent pas les emplacements de rassemblement.

Séance levée à 23 H

Prochain conseil municipal : le mardi 12 février 2019